Union économique et monétaire UEM et l'euro: stratégie de communication et d'information d'ici 2002

2000/2019(COS) - 04/02/2000 - Document annexé à la procédure

Dans un document de travail, la Commission fait le point sur les initiatives qu'elle a prises en matière d'information en vue de préparer les citoyens et les entreprises à l'euro. La Commission rappelle que dans le cadre de la campagne d'information "L'euro, une monnaie pour l'Europe", lancée comme partie du programme PRINCE, la Commission a établi des partenariats bilatéraux avec les États membres, dont l'élément central est la conclusion de conventions entre la Commission et les gouvernements nationaux visant à encourager et à cofinancer des actions de communication concernant l'euro dans les États membres. En 1999, la Commission a signé au total 13 conventions avec les onze pays de la zone euro plus la Grèce et la Suède, pour un budget total de 20,4 millions d'euros. Le document énumère ensuite les produits d'information sur l'euro élaborés par la Commission à l'intention des citoyens et des consommateurs : publications destinées au grand public et aux établissements scolaires; site internet; CD-ROM; groupes de conférenciers extérieurs; stands de démonstration; vidéo; lettre d'information bimensuelle etc... La Commission dresse encore le bilan des actions en cours et à venir pour la préparation des entreprises à l'euro : action menée par les Euro Info Centres, kits de préparation pour les entreprises, appels à propositions dans le domaine de la formation à l'euro, séminaires, rencontres et conférences, enquêtes express sur l'utilisation de l'euro, utilisation de la presse régionale, contribution à l'exposition universelle Expo 2000 de Hanovre, rédaction d'un guide à l'intention des touristes, tenue d'une grande table ronde à Bruxelles. Le document évoque enfin des initiatives telles que les cahiers euro ou encore "Euro facile", un ensemble de projets pilotes européens cofinancés depuis 1997 par la Commission dont l'objectif est de créer des instruments d'information et de formation, afin de faciliter le passage à l'euro des populations plus vulnérables: populations en difficultés économiques ou sociales, personnes âgées, aveugles et malvoyants, sourds et malentendants, personnes handicapées mentales.